

LA MASCARADE

JOURNAL POLITIQUE

ABONNEMENTS

LYON

Un an... 8 fr.
Six mois... 4 fr.LES ANNONCES
SONT REÇUESChez M. V. FOURNIER
14, rue Confort

POUR LES ABONNEMENTS

S'adresser à l'imprimerie Coste-Labaume, c. Lafayette, 5, et aux facteurs-réunis, passage des Terreaux

ABONNEMENTS

DÉPARTEMENTS

Un an... 10 fr.
Six mois... 5 fr.

ETRANGER

Un an... 12 fr.

BONIMENT

C'est le 8 octobre, dans trois semaines, que va entrer en fonctions cette fameuse loi de décentralisation dont les 94 articles ont tant occupé pendant près de trois mois, les employés du télégraphe.

Nous l'avons lue, cette longue et interminable loi, tellement interminable, tellement longue, tellement difficile à digérer que les journaux à grand format sont obligés de s'y reprendre à trois fois pour la publier dans son entier.

Dire que nous l'avons comprise d'un bout à l'autre serait de notre part une fatuité exagérée, d'autant plus que nous avons l'intime conviction que sur les cinq cent cinquante députés qui l'ont votée, on n'en trouverait pas dix capables d'expliquer l'un après l'autre chacun de ses 94 articles, d'une façon à peu près compréhensible.

Le moyen de ne pas s'égarer en effet et de retrouver sa voie au milieu d'un fouillis de dispositions dont la plupart sont le résultat de ce système de transactions, de concessions de compromis, grâce auquel on obtenait un composé chimique où l'analyse aurait découvert trois parties de légitimité pour cinq d'orléanisme contre deux de République ?

Qui ne se rappelle encore la célèbre discussion relative à la présidence de la commission départementale, discussion qui est le type du genre et dont on ne saurait trop signaler la remarquable solution à l'admiration des siècles futurs.

Nous voulons un président élu, demandait l'Assemblée.

L'exige le préfet, répondait M. Thiers.

Mettez le doyen d'âge et que ça finisse, intervint dame Transaction.

Et ce fut fini.

La plupart des autres articles sont à l'avenant.

L'Assemblée... pardon, la Constituante tirait le drap du côté de sa commission départementale, M. Thiers du côté de son préfet, puis on tombait d'accord en mettant un mannequin au milieu du lit.

En résumé l'impression générale qui se dégage de la loi de décentralisation est celle-ci :

La majorité monarchique de l'Assemblée a voulu se faire des conseils généraux un nouvel instrument de propagande et de réelle puissance en faveur du triomphe de ses idées, — et cela au moyen de ce petit raisonnement beaucoup plus simple que bonjour :

Chaque département comporte un certain nombre de cantons, où naturellement les cantons ruraux sont en bonne majorité ;

Il est bien rare que chacun de ces cantons ruraux ne compte pas dans son sein, un petit seigneur chatelain, baron comte ou marquis dont le castel domine la plaine, ou même un simple roturier enrichi qui éprouve le besoin de se déclarer légitimiste, parce son père, son oncle, grand-père ou grand-oncle était intendant du marquis de Z... ou du duc de X... et que du reste madame trouve que c'est plus comme il faut d'être légitimiste.

Grâce à cette popularité facile qu'on peut acquérir dans les campagnes avec quelques saluts, quelques coups de chapeau, quelques poignées de main, quelques aumônes même, intelligemment

répartis et distribués, grâce surtout au prestige de la fortune et de la grande propriété, — le seigneur chatelain ou le roturier sa doublure seront indubitablement nommés membres du conseil général, où ils formeront la majorité ;

Conséquence naturelle, — la commission départementale destinée à contrebalancer les pouvoirs du préfet, ne sera qu'un reflet de cette majorité, — avec d'autant plus de raison que la suppression de toute indemnité même temporaire permettra difficilement aux gens non rentés de faire partie de ladite commission, et que les gens non rentés se rencontrent plus fréquemment dans le parti républicain que dans le parti monarchique.

De cette façon, les monarchistes maîtres du département par les conseils généraux et la commission départementale, n'auront plus qu'à faire une simple opération de rapprochement et de raccord pour devenir maîtres du pays.

Telle est à n'en pas douter la petite combinaison qui a servi de point de départ à la loi de décentralisation, combinaison que la majorité monarchiste s'est efforcée de poursuivre à travers le dédale de ses 94 articles, malgré les bâtons, les pierres et les obstacles de tout genre jetés entre les roues du char ou plutôt de la charrette, tantôt par M. Thiers qui ne voulait pas laisser trop amoindrir ses préfets, tantôt par la gauche qui se raidissait contre les empiétements de la droite.

Les monarchistes ont voulu faire de chaque département une sorte de fief en miniature, en attendant le retour aux anciennes provinces.

C'est sur cette pente que les électeurs

du 8 octobre doivent arrêter les rêves de MM. de Kerdrel, Lucien Brun et autres Mortimer-Ternaux.

Nous sommes peu partisans de fourrer partout la politique, surtout dans les questions d'administration intérieure où elle est souvent de trop, en ce sens qu'elle ne sert que de prétexte à des discussions, à des récriminations et à des disputes rarement utiles, souvent ridicules et toujours stériles.

Toutefois, les républicains sont bien obligés de suivre leurs adversaires sur le terrain où ils les conduisent.

Les légitimistes, les orléanistes et les bonapartistes même, n'ont d'autre désir, d'autre intention et d'autre but que de faire des élections du 8 octobre, des élections légitimistes, orléanistes ou bonapartistes.

Déjà certains noms sont mis en avant qui ne laissent aucun doute à cet endroit, et je ne suppose pas par exemple que M. Paul de Cassagnac se présente dans le Gers avec l'idée arrêtée de se consacrer uniquement à l'étude des chemins vicinaux du canton de Plaisance.

Les républicains doivent donc, la simple logique le leur commande, s'efforcer d'arriver à des élections républicaines, — et non-seulement les républicains, mais encore tous les électeurs indécis qui flottent entre la monarchie et la République sous l'étiquette un peu vague de conservateurs plus ou moins libéraux.

Les conservateurs ont voté jadis pour les députés officiels, pour les conseillers généraux officiels et pour le plébiscite, sans autre but politique que de conserver un régime établi, et d'échapper à une révolution.

FEUILLETON DE LA MASCARADE

VICTIMES DE LA GUERRE.

Le sucre. — Où allez-vous comme ça, camarade ?

Le café. — Rendre visite à nos nouveaux compagnons d'infortune. — N'avez-vous pas lu leur condamnation contre les murailles ?

Le sucre. — Si fait, si fait. — Au moment où les camionneurs me débattaient, j'ai aperçu près de la porte de mon épicerie une grande affiche blanche avec ces mots : *Ministère des finances.* — *Taxe, surtaxe, etc., etc.* J'ai bien pensé qu'il s'agissait de quelques nouvelles victimes de ce monstre de Pouyer-Quertier, mais comme on m'a enlevé subitement du trottoir, il m'a été impossible de poursuivre ma lecture, et une fois sur les rayons, vous savez, — on n'apprend pas grand chose, — ces épiciers sont si bêtes !...

Le café. — A qui le dites-vous ? moi-même savez-vous ? n'importe quoi si je restais confiné au fond de mes paquets ? Heureusement j'ai quelques heures de sortie, — quand on me brûle...

Le sucre. — Pauvre ami, je vous en souviens bien sincèrement, en vous voyant livré à cet affreux supplice.

Le café. — Et que diriez-vous quand on vous brûle ?

Le sucre. — Ne m'en parlez pas, chaque fois que j'entends tourner cet horrible moulin, il me

prend des envies de fondre — en larmes !...

Le café. — Gardez-vous en bien. — Notre marchand y perdrait trop : et avec le prix que vous valez aujourd'hui, ce serait un vol véritable... Du reste je ne puis que vous remercier de votre sympathie, et soyez bien persuadé que j'éprouve les mêmes sentiments d'attendrissement quand on vous casse en morceaux.

Le sucre. — Hélas !
Le café. — Et quand on vous brûle ? car on vous brûle aussi.

Le sucre. — Ah je le sais trop ! Et ce qu'il y a de plus triste, c'est qu'indépendamment du supplice du feu, il me faut subir aussi le supplice de l'empoisonnement...

Le café. — Vraiment !
Le sucre. — Ignorez-vous dans quelles circonstances et dans quels lieux on me brûle ? Ne savez-vous pas qu'aussitôt qu'une odeur nauséabonde se répand quelque part, le premier cri est celui-ci : *Brûlons du sucre !* Ah j'en ai respiré de ces infections et de ces misères depuis l'égoût jusqu'au... pouah ! rien que d'en parler, je sens le cœur qui me manque...

Le café. — Le fait est que notre position était déjà assez misérable sans qu'on vint nous accabler de nouvelles charges.

Le sucre. — Et nous faire payer les frais de la guerre...

Le café. — Comme si c'était nous qui l'avions déclarée. — Trente sous par kilo n'est-ce pas ridicule ?

— Plaiguez-vous, nous sommes aussi mal partagés que vous.

Le café. — Parbleu voilà les autres !

Le sucre. — Juste ! j'aperçois une boîte d'allumettes. — Quelle triste mine !

Le café. — Ce n'est pas étonnant : les allu-

mettes souffrent tant.

Le sucre. — Oh ! oh ! camarade... dans un pareil moment !

Le café. — Bah ! nous n'en paierons ni plus ni moins. — Eh bien ma pauvrette, vous avez l'air fatigué !...

La boîte d'allumettes. — On le serait à moins ! Songez donc, dix centimes de surtaxe...

Le sucre. — Je croyais que ce n'était qu'un sou...

La boîte d'allumettes. — Oui, pour les allumettes de bois, mais pour nous...

Le café. — Vous ne vous voyez donc pas mon cher, que vous parlez à des allumettes-bougies, à des allumettes de luxe, des allumettes de la plus haute aristocratie.

Une allumette de bois. — Oh là là !

La boîte d'allumettes. — Eloignons-nous un peu. Je déteste le frottement avec ces espèces.

L'allumette de bois. — Suffit qu'elle paie deux sous il n'y a pas de quoi tant faire la fièvre.

Le sucre. — Vous avez raison, la communauté d'infortune doit effacer toute trace d'antagonisme et de dissentiment. — Allons, embrassez-vous !...

L'allumette-bougie. — Pas si fort, vous allez me faire prendre feu !

L'allumette de bois. — Moi ça ne risque rien, je ne prends jamais !

Le café. — C'est trop de modestie, — je vous ai vu enflammer quelquefois.

L'allumette de bois. — Peut être... quand les fumeurs me traitent convenablement, mais c'est si rare !

Le briquet. — Je vois bien qu'il faudra qu'on en revienne à moi.

L'allumette-bougie. — Et pourquoi ça ?

Le briquet. — Dame, je prends aussi souvent que vous.

L'allumette-bougie. — Comme on se connaît peu !

Le briquet. — Et puis vous êtes d'un tel prix maintenant, que les millionnaires seuls ou les entrepreneurs de fournitures...

L'allumette de bois. — Mais vous ne serez pas très-bon marché non plus ?

L'allumette-bougie. — Vous vous imaginez par hasard être exempt de l'impôt ?

Le briquet. — Cette question ! Est-ce que je m'appelle allumette, moi ? Est-ce que je suis chimique, phosphorique, ou je ne sais quoi ? Vous m'avez dérudé jadis, chacun son tour. — Les allumettes sont mortes, vive le briquet !

L'amadou. — Calmez votre enthousiasme compère ; nous n'avons pas échappé au terrible Pouyer-Quertier : il a su nous découvrir et nous atteindre dans la profondeur des poches où nous nous réfugiions.

Le briquet. — Vous êtes sûr ?

L'amadou. — Mon Dieu lisez la loi !

Le briquet. — Vous savez bien que je ne sais pas lire, — et ce n'est pas avec l'argent que je gagne depuis trente ans, qu'il m'a été possible de faire face à mes frais d'éducation.

L'amadou. — Alors écoutez : « Sont considérés comme allumettes chimiques passibles de l'impôt tous les objets quelconques amorcés ou préparés de manière à pouvoir s'enflammer ou produire du feu, par frottement ou par tout moyen autre que le contact direct avec une matière en combustion. » — Vous voyez que nous aussi...

Le briquet. — Eh bien écoutez ! ce qui m'afflige le plus dans ce que vous venez de me lire, c'est moins le désagrément de l'impôt que l'humiliation d'être comparé à des allumettes.

Le café. — Quel caractère hargneux que ce briquet !

La boîte d'allumettes. — Il ne nous a jamais,

Nous ne leur en voulons pas pour cela : les conservateurs ne consultaient que leur intérêt qui est la première des raisons politiques, et les événements se sont chargés de leur démontrer assez brutalement leur erreur pour que nous ne venions pas retourner le couteau dans la plaie. Seulement, les conservateurs ne doivent pas oublier aujourd'hui que le gouvernement établi, que le gouvernement à conserver s'appelle la République, — et que les révolutionnaires actuels sont les monarchistes.

Maintenant républicains, mes frères, rappelez-vous aussi dans le choix de vos candidats que l'opinion républicaine n'est pas une panacée universelle qui tient lieu d'instruction, de capacité et de connaissance des affaires.

Nous pouvons bien le dire, — entre nous, — l'incapacité est la plus grande plaie du parti républicain, une plaie qu'on ne s'attache pas assez à panser et à guérir.

De là les cascades ridicules et les maladroites énermes dont le conseil municipal de Lyon par exemple, nous donne de temps en temps de si remarquables exemples.

Les gens instruits et capables font-ils donc complètement défaut dans le parti républicain ?

Mon Dieu non, — mais les gens instruits et capables, précisément à cause de cette instruction et de cette capacité, sont relativement modérés, et connaissant les obstacles à vaincre, les difficultés à surmonter, sont moins ardents en promesses, moins féconds en déclamations vides, et flattent moins par conséquent la masse des électeurs, que certains étourdis dont une présomption ignorante constitue tout le bagage politique.

C'est contre cette tendance déplorable, c'est contre cet engouement de charlataneries et de marchands de lanquetteries, que les républicains intelligents et sensés doivent réagir énergiquement.

Parmi les papiers échappés à l'incendie de l'Hôtel-de-Ville de Paris, on a trouvé un billet bien curieux et qui caractérise d'une façon aussi comique que vraie, l'inconvénient que nous signalons.

C'est une note de Flourens à Rochefort :

« Mon cher ami, le peuple vous réclame pour vous mettre à sa tête. Vous ne savez pas monter à cheval, mais notre amitié vous en tiendra lieu ! »

Comme c'est nature, et combien trop souvent les électeurs disent à un candidat : — Vous ne savez pas grand chose, vous ne connaissez en fait de politique que certaines rengaines qui courent les rues, vous n'avez jamais ouvert un livre d'économie politique ou sociale, — mais

pardonné de l'avoir supplanté.

Le sucre. — Pourtant on se sert de lui quelquefois.

La boîte d'allumettes. — Oui, les jours de grand vent, et encore ! Qu'entends-je, des soupirs ?

Le café. — Il me semble que je connais cette voix là.

Le sucre. — Cette odeur me rappelle... Si mes souvenirs sont exacts, j'ai dû certainement avoir des relations intimes...

La boîte d'allumettes. — Je crois bien que vous devez la connaître tous deux : c'est la chicorée.

Le café avec dédain. — Ah ! la chicorée ! Madame...

La chicorée. — Monsieur...

Le sucre. — Voyons, voyons, pourquoi cette froideur ?

Le café. — Ne savez-vous pas que Madame me fait une concurrence déloyale ; qu'elle se permet de démarquer mon linge et de se vendre sous mon nom ? Ces procédés sont peu faits pour mériter mes bonnes grâces.

La chicorée. — Croyez-vous, monsieur, que j'en sois plus heureuse ? Et avant de m'accuser de ces transformations que je subis malgré moi, ne feriez-vous pas mieux de vous en prendre aux industriels qui se livrent à ce commerce de contre-façon ?

Je m'appelle la chicorée ; c'est un nom modeste, sans doute, mais qui n'a rien de déshonorant, et que je ne cherche pas à renier. Mais quand on li-mondifier me dit impérieusement : tu t'appelleras café ! Que puis-je faire, sinon m'incliner et me borner à rappeler au goût du consommateur ma véritable origine ?

Le sucre. — Elle a raison, cette chicorée.

La chicorée. — N'est-ce pas ? Vous le savez

notre amitié vous en tiendra lieu !

L'amitié est une excellente chose, seulement elle ne remplace ni les leçons d'éducation, ni les études politiques, — espérons que les républicains sauront s'en souvenir avant le 8 octobre.

Jacques BARBIER.

INFORMATIONS.

L'entrevue de Salzbourg s'est terminée par une embrassade dans laquelle le grand chancelier de l'Empire d'Allemagne a pressé sur son cœur le grand chancelier de l'Empire d'Autriche, avec une telle effusion, que celui-ci s'est écrié : — Sapristi, Othon, vous m'étouffez !

Une entrevue politique de même nature avait déjà eu lieu, il y a longtemps, entre deux personnages connus : le loup et le petit chaperon rouge.

— Que vous avez de longues dents, grand'mère !
— C'est pour mieux te manger, mon enfant !
— Que vous avez de grands bras, Bismark !
— C'est pour mieux vous embrasser, mon ami !

On connaît aujourd'hui le véritable motif de l'abstention de M. Thiers à l'inauguration du tunnel du Mont-Cenis.

Cela tient à une vieille rancune qu'il a contre les chemins de fer depuis 1845.

— Vous savez bien que je ne change jamais, dit-il à son intime M. Barthélemy Saint-Hilaire. Pour moi les chemins de fer n'existent pas, à plus forte raison les tunnels.

— Bon, alors comment faites-vous pour voyager ?
— Je fais comme tout le monde, je monte en wagon ; seulement je me figure être en omnibus.

A l'arrivée du train à Bardonnèche, le roi Victor Emmanuel a accueilli M. Victor Lefranc, ministre de l'Agriculture et du Commerce, par ces paroles mémorables trop peu connues :

— Il n'y a plus de Mont-Cenis !
— Ce qui n'empêche pas qu'il reste des ultramontains, a répliqué M. Victor Lefranc.

Le roi a souri et n'a rien répondu.

Ne quittons pas les chemins de fer sans annoncer une nouvelle importante.

Depuis l'accident de Pont-sur-Yonne, la Compagnie Paris-Lyon-Méditerranée vient d'adopter une mesure qui est la juste pendant de celle en vigueur pour le transport des marchandises.

Désormais tous les billets de voyageurs porteront cette mention : *Sans garantie pour les membres cassés.*

Les hommes de la Commune.

Nous revenons encore à ce sujet qui est loin d'être épuisé puisque les séances des 3e et 4e Conseils de guerre se chargent de renouveler et de perpétuer son actualité.

D'autre part, il n'est pas inutile d'examiner d'un peu près cette question que beaucoup de républicains sincères voient sous un faux jour, à travers des illusions que nous sommes loin de partager.

Quelque disposé, en effet, que nous soyons à être modéré, calme et même indulgent vis-à-

vis d'hommes placés sous la main de la Justice, il nous est impossible de voir, parmi les chefs de la Commune de Paris, autre chose que des orgueilleux, des ambitieux, des déclassés et... des farceurs.

Et si nous le disons, ce n'est en aucune façon pour le plaisir facile de faire de la critique ou de la raillerie, — mais uniquement parce que nous croyons qu'à force de le dire, de le redire, de le répéter et de le démontrer, nous dissuaderons peut-être quelques citoyens crédules et naïfs de se jeter aveuglément dans les bras d'autres orgueilleux, d'autres ambitieux, d'autres déclassés et d'autres farceurs de la même farine.

Je ne sais si Delescluze et Raoul Rigault, qui sont aujourd'hui les boucs émissaires chargés par leurs collègues de toutes les iniquités de la Commune, auraient donné quelque lustre aux débats qui se sont déroulés devant nous, auraient apporté un peu d'ambition et d'élévation à ce procès si plat et si terre à terre.

Mais, il faut bien l'avouer, rien dans l'attitude, dans la tenue, dans les réponses des accusés, rien n'a, je ne dirai pas justifié, mais laissé seulement pressentir ces grandes idées révolutionnaires dont ils se prétendaient les apôtres ;

Et nous avons assisté au spectacle peu digne d'hommes qui, après avoir fait étalage pompeux d'un programme destiné à conduire l'humanité et la société dans de nouvelles voies, ont volontairement réduit, rapetissé et raccourci leur rôle à des dénégations, à des échappatoires, à des feintes et à une casuistique qui ont dû paraître assez misérables aux trente-cinq mille pauvres diables qui expient sur les pontons leur naïveté à croire aux paroles et aux promesses de semblables chefs.

Seul, le sieur Ferré a mis une sorte d'amour-propre à accepter la responsabilité de certains de ses actes, mais il l'a fait de façon à prouver qu'il n'y avait chez lui ni sincérité, ni convictions, mais une sorte de cynisme, commun à quelques gredins que nous voyons passer de temps à autre sur les bancs de la Cour d'assises.

Et n'êtes-vous pas pitoyable de voir le peintre Courbet se faire une sorte de mérite de son incapacité politique, et écouter avec une satisfaction mal déguisée des témoins venant déclarer que personne n'avait jamais rien compris aux idées politiques et sociales du peintre d'Ornans ?

Ce qui n'empêche pas un de nos lecteurs de nous écrire : « Si Courbet et d'autres n'ont été condamnés qu'à des peines relativement légères, c'est qu'au fond et en réalité, ils auraient droit à des éloges. »

Des éloges ! En vérité, on tombe de son haut devant de pareilles assertions qui paraissent émaner d'un honnête homme parlant de bonne foi.

Tenez, on parle souvent des hommes de 92. On se plaît à leur comparer les hommes de la Commune.

Bon Dieu, quelle différence ! Et comme ceux-ci sont petits, aplatis et rabougris à côté de ceux-là !

Nous relisons, il y a quelques jours, le procès de Danton ; et devant l'éloquence hautaine et passionnée du célèbre tribun, en présence de son attitude dont la fierté et la résolution faisaient palir et trembler sur leurs sièges les juges qui l'avaient condamné d'avance, — nous nous précipitons à sourire de pitié en pensant aux pitoyables parodistes d'une époque qui eut ses débordements, mais aussi ses grandeurs.

« Tu montreras ma tête au peuple, elle en

la plus forte vous revient de droit ; car je ne suppose pas que vous ayez la naïveté de vous illusionner sur toutes les douleurs dont vous faites part dans les legs de concierge.

La lettre de mort. — Et pourquoi ? Je vous assure que...

L'allumette bougie. — Non, non, n'assurez rien ; si vous saviez dans quels endroits je vous ai rencontrés parfois...

La lettre de mariage. — Fi donc !

Le papier à journaux. — Entendez-vous la mijaurée, comme si elle n'y allait pas !

Le papier d'emballage. — Je ne comprends pas une polémique entre nous. Nous sommes déjà suffisamment malheureux de nos taxes et surtaxes, sans aller encore nous chamailler.

Le papier à journaux. — Au fait il a raison, ce papier d'emballage : on ne se douterait jamais du bon sens que l'on trouve sous ces enveloppes grossières...

Le papier pelure. — Est-ce à dire que nous soyons touchés ou timbrés ?

Le papier timbré. — Timbré, présent !

La lettre de mariage. — Dieu, qu'il est laid !

Le papier pelure. — Avec ce machinon au milieu du visage...

Le papier d'emballage. — Je ne suis guère difficile, mais la bête est que vous avez l'air assez malpropre maintenant.

Le papier timbré. — Ce machinon-là me coûte cependant deux sous par famille. — Qu'est-ce qui vous prend ?

Le papier d'emballage. — Il me prend que je ne veux pas me rencontrer avec le papier grand-aigle, qui me rappelle nos malheurs. Comprenez-vous que cet animal-là n'ait pas encore changé de nom ?

Le papier à journaux. — Ce que je comprends

« vaut la peine, » disait Danton au bonhomme mars auquel on pourrait attribuer sans doute une pareille apostrophe ?

Non, voyez-vous, nous le disons sans sans colère, avec tout le sang-froid et la réflexion, si les hommes de la Commune ont fait et font encore aussi triste figure derrière eux. Rien dans leurs cervelles, dans leurs cœurs, rien que des ambitions glèes, des appétits peu évouables et une ridicule, tournant souvent au grotesque, cette manie de galons, de képis et de molles qui étaient devenus l'ornement insupportable de tous les fonctionnaires de cette parade de gouvernement, depuis les généraux jusqu'aux commissaires, depuis les maires qu'aux concierges des monuments municipaux.

Quant à une idée quelconque, quant à un programme défini, quant à un système applicable et pratique,

Il n'y en avait point.

La Commune n'était qu'un mot, qu'un texte, et il suffit, pour s'en rendre compte, de lire les manifestes et les actes de l'Hôtel-de-Ville.

Delescluze seul savait ce qu'il voulait : dictature jacobine.

Pour les gardes fédérés, ils se grisaient, battaient et criaient : « Vive la Commune ! » parce qu'on leur avait dit que la Commune procurerait une amélioration matérielle à leur sort, parce qu'on leur avait promis que la Commune était le socialisme, et le socialisme réalisé en vingt-quatre heures.

Cherchez, scrutez, furetez, vous ne trouvez pas autre chose dans l'insurrection de mars.

Nous connaissons bien une objection courante : « Les actes violents et excessifs de la Commune ont été provoqués par des monarchiques chargés de la discréditer. »

C'est possible, mais il est vraiment regrettable qu'on ne s'aperçoive pas de ces provocations monarchiques avant au lieu de s'en apercevoir après.

Les foules, dont quelques énergumènes draient substituer le gouvernement au gouvernement de la nation, — les foules qui sont de véritables maîtresses dans ces soulèvements, les foules n'admettent pas qu'on discute la conduite des personnages qui les entraînent, — et que le citoyen Cluseret, par exemple, dans son honorable métier de commis-voyageur de guerres civiles, — on eût été très mal venu de déclarer que le dit Cluseret n'était qu'un gaire poisson.

Nous insistons sur ces erreurs, sur ces ratiocinations politiques, parce que nous voyons un danger énorme pour la cause républicaine. Qu'on ne s'y trompe pas, la Commune de Paris est l'arme la plus puissante et la plus redoutable qui ait été fournie aux monarchistes.

C'est une conséquence que nous avons vue depuis longtemps, en assistant à un soulèvement des citoyens Vallès et Félix Pyat.

Si la République est aujourd'hui à sa mort, elle le doit à la Commune, dont les lies, les excès et les crimes ont admirablement servi les intrigues réactionnaires.

Pour que la République ne meure pas, il faut que ses partisans intelligents et courageux déclinent carrément et radicalement tout solidarité avec les actes et les hommes de la Commune, qu'ils s'abstiennent de toute sympathie, timide ou déguisée, pour des gens qui en sont indignes afin qu'en ne puisse plus venir jeter au peuple républicain, les incendies au pétrole et les assassinats d'otages.

encore moins, c'est que le papier ministre, qui est des relations journalières avec Poney-O... n'ait pas dit un mot de ces charges exhorbitantes.

Le papier ministre. — Mes amis, ne m'excusez pas. Tout ce qu'il était humainement possible de faire, je l'ai fait ; mais mes observations ne sont pas accueillies comme si j'étais du papier à musique et c'est sur mon propre dos que ce Normand de l'impudence d'écrire notre condamnant en

Il était tellement enragé, que j'ai cru un moment qu'il allait imposer extraordinairement le papier bavard.

Le papier buvard. — Moi, et à quel effet ?

Le papier ministre. — Comme ivrogne, n'est-ce pas ?

Le papier mou. — Ah ! mon Dieu ! quelle tonation !

Le papier d'emballage. — Serait-ce des Prussiens ? Dans ce cas, cachons-nous, car je ne pourrais suffire à leurs réquisitions.

Le papier timbré. — Notre camarade des journaux est allé aux informations.

Le papier à journaux. — Ce n'est rien, c'est la boîte de poudre de chasse qui vient de faire explosion.

La lettre de mort. — Ah bah ! Y a-t-il qu'un ce tué ?

Le papier à journaux. — Malheureusement non, pour vous du moins. Cette pauvre poudre de chasse a éclaté de fureur en apprenant que son venant d'être doublé.

Le café. — Doubté, la poudre de chasse ! Verrez que pas un de nos financiers n'aura d'augmenter d'un demi-centime le prix de la poudre de guerre.

Chœur final. — A quoi bon, puisque nous sommes là pour payer sa casse.

AUTOUR DE LA SEMAINE

Le désarmement de la garde nationale n'a pas donné lieu à d'autres incidents graves que l'expédition arrivée à M. Ponet, rédacteur en chef de la *Comédie Politique* : quelques coups de poings et pas d'effusion de sang.

On rapporte le *lingot* sans résistance et avec une douceur facile à supporter.

C'est qu'en réalité, la garde nationale, telle qu'elle était organisée, était devenue une fatigue et une lassitude pour tout le monde, même pour ses plus chauds partisans ; l'en excepte les officiers d'état-major sans qui avaient 150 ou 200 bonnes raisons par mois, pour vouer à la défunte une affection solide.

Il n'y a pas d'institution, quelque respectable soit-elle en principe, qui puisse résister longtemps à une organisation aussi fantaisiste et aussi déplorable que celle de notre malheureuse milice citoyenne.

Quand on se rappelle tous les exercices, tous les piquets, toutes les corvées, toutes les prises d'armes, toutes les parades, toutes les promenades avec accompagnements de cantinières et d'officiers à grandes bottes, dont la garde nationale a été le prétexte pendant près d'un an, — on s'étonne qu'elle n'en soit pas morte plus tôt.

Aussi, le gouvernement n'avait-il pas grand-chose à faire pour achever une malheureuse qui s'était suicidée à moitié et aurait pu, sans inconvénient, la laisser s'éteindre doucement, en faisant cadrer sa dissolution avec la réorganisation de l'armée.

C'eût été une satisfaction platonique donnée à bien des gens qui considéraient la garde nationale comme une de nos grandes institutions, — le jour où ils ne sont pas de faction.

La discussion des impôts sur les matières premières, et notamment sur la soie, est renvoyée après vacances, comme on dit au Palais.

Mais pendant les trois mois de vacances que nos honorables se sont octroyés, ils feraient bien de consacrer quelques instants à lire une petite brochure que vient de publier M. Mangini, député du Rhône sur cette importante question.

Ce petit travail n'a que trente-et-une pages, mais il y en a suffisamment long pour faire comprendre l'absurdité de ce système protectionniste qui consiste à frapper, non pas la richesse, mais les moyens de l'acquiescer, et à tarir les sources mêmes de plusieurs industries françaises.

Dans certaines contrées de l'Amérique, écrit Montesquieu, les sauvages coupent les arbres par le pied pour en cueillir plus facilement les fruits.

« Telle est l'image de la tyrannie. » C'est aussi l'image des idées économiques de M. Poyyer Quertier, et de son chef de file, M. Thiers.

Heureusement que, d'ici au 4 décembre, nous avons le temps de voir passer de l'eau sous le pont, et jeter des projets de loi au panier.

Nous avons entretenu dans le temps nos lecteurs d'un monsieur de Grenoble qui nous avait envoyé cette admirable définition de notre patrie commune : « La France est un « chène monarchique sur lequel ne pousse « sera jamais la citrouille républicaine. »

Nous avons là un correspondant fidèle qui ne nous lâche pas facilement. Chaque semaine, en effet, nous recevons de l'aimable capitale du Dauphiné, une, quelquefois deux épîtres, dans lesquelles le monsieur en question nous apostrophe tantôt en vers, tantôt en prose, et nous bombarde de citations empruntées à des auteurs modernes ou classiques.

Cette semaine, il n'est pas content, mais la pas content du tout, le monsieur de Grenoble !

Jugez plutôt :
O déplorable *Mascarade*,
Journal jadis spirituel,
Mais aujourd'hui feuille malade,
Suant l'ennui, l'ennui mortel,
Et que l'imbécille toquée
De la République dégrade,
Feuille terne, plate et maussade,
Sans verve, sans trait, sans boutade,
Rabâchage sempiternel
D'une niaise turpitude,
Etc., etc.

Il y a encore une vingtaine de vers dans le même goût, et sur le même ton rempli d'amabilité.

Nous ne chicanerons pas le monsieur de

Grenoble sur ses critiques ; probablement, nous les méritons, et nous acceptons sans murmurer sa gracieuse épithète d'imbécile.

Seulement, pourquoi ayant une aussi triste opinion de la *Mascarade*, le monsieur de Grenoble nous adresse-t-il les produits de sa Muse avec prière de les insérer, — témoin une cantate sur la fête des Ecoles dont voici le chœur général :

Muses, prenez vos harpes,
Fêtez ce jour si beau
Où luit pour nous l'éclat
De nos municipaux.

Et le couplet final :

Qu'à vous tous, aux uns comme aux autres,
Monte notre acclamation,
Car vous êtes les bons apôtres
De la publique instruction.

Voilà évidemment qui est plein d'esprit, d'humour, de finesse et de sel gaulois.

Et nous voyons bien aujourd'hui ce qui nous manque pour plaire au monsieur de Grenoble, sévère mais juste : c'est d'insérer les vers ou la prose du monsieur de Grenoble.

Maintenant, gare dessous, la semaine prochaine !

La *Revue des Deux-Mondes* publie, depuis un mois, une relation de voyage fort intéressante intitulée : *Le Tour du monde en cent vingt jours*.

Pendant son séjour en Chine, l'auteur y a découvert une chose vraiment extraordinaire et qui ne nous a pas causé un médiocre étonnement : à savoir que les Chinois n'ont jamais jeté leurs enfants dans le fleuve Jaune, et que, par conséquent, l'œuvre du rachat des petits Chinois ne serait qu'une pure plaisanterie.

Alors que sont devenus les innombrables sous de la Propagation de la foi ?

La question vaut la peine d'être éclaircie, et il serait bon de connaître positivement de quel côté sont les véritables mystificateurs : ou du voyageur de la *Revue des Deux-Mondes*, ou des missionnaires qui ont si souvent sollicité la charité publique pour racheter des enfants qui n'ont jamais été à vendre.

Où ou non les Chinois jettent-ils leurs enfants dans le fleuve Jaune ?

Un lapin vivant à celui qui nous donnera la solution positive du problème.

Au restaurant :

— Garçon, une croûte aux champignons. Sont-ils frais au moins ?

— Frais comme l'œil, monsieur, — ils relèvent de couches.

HECTOR PERIÉ

M. Chabert, ancien colonel de la 2^e légion du Rhône, nous a adressé la lettre suivante que notre impartialité nous fait un devoir de publier :

Belley, 15 septembre 1871.

Monsieur le Rédacteur,

En réponse à l'article de M. Ferrer, que vous avez publié dans votre numéro de dimanche 17 septembre, je viens vous prier de reproduire ces quelques lignes.

Personnellement je ne daigne pas relever les calomnies dirigées contre moi, mais je tiens à mettre le public en garde contre la bonne foi de l'auteur de ce libelle.

On ne peut raconter que ce qu'on a vu. Or, comme M. Ferrer n'était ni à Nuits, ni ailleurs, il lui est impossible de faire un récit exact des faits. Tout ce qu'il avance est en grande partie faux ou erroné.

Ce qui ressort de ce factum, c'est qu'il a saisi le prétexte de ce rapport pour déverser sur quelques-uns, selon son habitude, le fiel amer de la jalousie dont son âme est pleine.

Il faut que le public sache que M. Ferrer a été rayé des cadres de l'armée pour délation et calomnie.

Recevez, Monsieur le Rédacteur, l'assurance de ma parfaite considération.

L'ex-colonel de l'ex-2^e légion du Rhône,
H. CHABERT.

Voici la réponse de M. Ferrer, auquel nous avons cru devoir communiquer la lettre de M. Chabert :

En réponse à la lettre ci-dessus, M. Ferrer, officier de la Légion d'honneur, déclare :

1^o Que tout ce qu'il a écrit sur le combat de Nuits du 18 décembre 1870, repose sur des témoignages publics et authentiques, et qu'on n'a pas besoin d'être témoin d'un fait pour pouvoir le raconter ;

2^o Qu'il a toujours été animé de l'amour de la vérité, et qu'il a eu constamment le courage de la dire ;

3^o Que son âme n'est nullement remplie de fiel ni de jalousie, mais bien d'un amour sincère et désintéressé pour ses semblables et pour la patrie ;

4^o Enfin, que M. Chabert est dans la plus grande erreur, en prétendant que M. Ferrer a été rayé des cadres de l'armée pour délation et calomnie : l'auteur de la lettre ci-dessus, n'a qu'à lire le *Progress* de Lyon des 5, 6 et 7 juin 1871, et il sera convaincu de son erreur.

Lyon, le 20 septembre 1871.

FERRER.

Nous ne voulons pas intervenir dans le débat qui existe entre MM. Chabert et Ferrer, mais il nous est difficile de ne pas constater que pour un homme dont « l'âme est remplie de fiel », la réponse de M. Ferrer est singulièrement plus modérée que la lettre agressive de M. Chabert.

UNE VISITE IMPÉRIALE.

On a critiqué vivement et nous les premiers, les dépenses faites à l'occasion de la malencontreuse et ridicule fête des Ecoles.

Mais il faut bien qu'on sache que notre Conseil municipal actuel n'a pas seul le monopole des gaspillages d'argent, et l'ancienne Commission impériale avait eu soin de lui donner des exemples mémorables dont nous publions aujourd'hui un échantillon.

Il s'agit des frais de la visite dont S. M. l'Impératrice et son A. le prince impérial voulurent bien nous gratifier dans le courant de l'année 1869.

Sans doute ce fut un grand honneur, mais nous l'avons payé bon, — comme on va le voir, et si le budget de notre malheureuse ville s'éleva à pas mal de millions, la République n'est pas seule coupable, et l'Empire y avait mis du sien.

Il va sans dire que tous les chiffres que nous citons sont de la plus rigoureuse exactitude.

CHAPITRE II. — Art. 81 DU BUDGET DE LA VILLE DE LYON.

Frais de réception de S. M. l'Impératrice et de S. A. le prince impérial.

32,338 fr. 04 c.

Payés en 1870, pendant l'administration de M. Sencier.

MM. Nigon, imprimeur . . .	Imprimés divers	395	5
	500 tuyaux	300	»
	130 k. de graminées	104	»
	Plantes et arbustes	770 20	»
	Plantes	363	»
Beault, régisseur	Fourniture de graines	245	08
	Sablage des chaussées pavées	1382	96
	Poteaux et treillages	223	32
	Journées de charpentiers	79	00
Perrin et Ruso entrepreneurs .	Travaux de terrassements et pavage	7,031	85
Merlin, épiciier	Eponges, balais, plumeaux, camphre, etc	778	33
Cornet et Gayetti, peintres-plâtriers	Brosses, pinceaux, éponges, plumeaux, déchargement et chargement des bagages de S. M. l'Impératrice, etc	2,513	20
Large	Location de drapeaux	64	80
Raguillet	Location de drapeaux	192	»
V. Deveraux	Pose d'écussons, oriflammes, papier doré, clous, mats, etc	486	60
Nougarède, menuisier	Illumination et travaux de menuiserie	364	05
Crouzet, plombier	Location de lampions, etc	4037	77
Chatelet, lampiste	Location de lampes et fourniture de bougies, etc	1646	66
Chaboud	Frais d'illumination	67	50
Tournant	Pavoisage du boulevard, de la mairie et de l'arc de triomphe	3,694	42
Pellin, papetier	Fournitures de bureau	70	65
Calvet, parfumeur	Un litre d'eau de Cologne, — 3 grands flacons Botot, — une douzaine de savons	36	»
Charvet, horloger	Travaux d'horlogerie	63	»
Fontaine	Location d'écuries pour le logement de 34 chevaux, du 23 au 27 août, à 5 fr. par cheval (1), et par jour	850	»
	Location de 18 voitures pendant le séjour de S. M.	705	»
Van-Cronenburg, poélier	Location de tourne-broches, poêles, etc	260	»
Berruet	Fournitures d'ardoises et blanchissage des façades de l'Hôtel-de-Ville	417	46
Combe, tapissier	Location de tapisserie et de mobilier, etc	3,035	»
De Paoli	Location de carafons, verres, tasses à café, etc	194	60
Pascalon père et fils	Location pendant 2 jours de couverts et service d'argenterie	1,909	49
Dumont	Location d'assiettes, plats, saladiers, etc	131	15
Beraard, menuisier	Fournitures de tables, panneaux, corbeilles, etc	2,167	71
Ronjat, maître d'hôtel	Logement de MM. Armand, Bon, Berthier, Etéaré et Larnel, agents de la sûreté publique de Paris	49	»
Villatte (M ^{me} V ^e)	Logement des gens de serv. aux écur. de S. M. l'Impératrice	50	»
Collet, maître d'hôtel	Location de draps, serviettes, torchons, et log ^{is} de 2 estafettes	82	40
L'administr. des lits militaires .	Location de lits militaires	312	50
Gibon et Rat	Location de voitures pour le service de l'administration	64	»
Maurice, empl. de l'archiv ^e	Gratification	100	»
Fournier, garçon de salle	Id.	20	»
Renoud	Id.	20	»
Goujon	Id.	20	»
Poirier	Id.	20	»
Etaron	Id.	20	»
	Somme égale	32,338	04

Total : Trente-deux mille trois cent trente-huit francs quatre centimes.

On n'a pas même rabattu les quatre centimes.

Nous ne voulons pas épelucher, par le menu, les dépenses vraiment extraordinaires qui précèdent, — mais il y en a de bien curieuses.

Que dites-vous de ces 778 fr. 33 c. d'éponges, de balais, de plumeaux et de camphre !

Que pensez-vous de ces 260 francs de location de tourne-broches, poêles, etc. !

Et ce joli total de 1909 fr. 49 c. pour location pendant deux jours de couverts et services d'argenterie.

Enfin, comme bouquet, ne trouvez-vous pas admirable ces 49 francs pour logement de MM. Armand, Bon, Berthier, Etéaré et Larnel, agents de la sûreté publique ?

Nous recevons, non seulement la famille impériale, mais encore ses mouchards !

Comme ces choses-là doivent bien disposer le peuple français au retour des Bonaparte !

(1) La Ville ne paie que 4 sous pour le logement d'un indigent ! d'un homme !!

THÉÂTRES

Ainsi que nous l'avions prévu, M. Labarre, première basse de Grand-Opéra, ne s'est pas senti de taille à aborder les grands rôles de son emploi. — Marcel, des *Huguenots*, l'a fait reculer, et sagement il s'est retiré de la lutte où il ne pouvait vraisemblablement recueillir qu'une ample moisson de sifflets.

Son substitut provisoire, M. Fouré, est sans doute moins mauvais, mais il n'est pas bon pour cela. — Sa voix, qui ne manque pas de force dans le médium, fait complètement défaut dans les notes basses que ce chanteur est obligé d'aller chercher au fond de ses bottes.

A côté de lui, M^{me} Fontenay-Ladoy (Valentine), qui accomplissait son deuxième début, a su se faire justement applaudir dans le 2^e et même dans le 4^e acte.

M^{me} Fontenay-Ladoy, dont le premier début dans la *Juste* avait laissé beaucoup à désirer, s'est relevée brillamment de ce quasi-échec, et il serait injuste de ne pas lui reconnaître une grande et belle voix, conduite non pas à la perfection, c'est si rare ! mais avec une habileté qui dénote l'habitude et l'expérience de la scène.

Aussi, M. Chelly, désireux sans doute de faire valoir tous ses moyens auprès de M^{me} Fontenay-Ladoy, a-t-il crié un peu plus que de raison dans certaines parties de ce splendide 4^e acte des *Huguenots*.

Que M. Chelly y prenne garde : il est admirablement doué, il a un organe comme nous en avons entendu rarement ; en le travaillant, en le façonnant, en l'assouplissant, il peut arriver aux plus hautes destinées des ténors, mais il est indispensable qu'il ne mange pas son foin en herbe en sacrifiant à la manie des *ut* de poitrine, et surtout, surtout qu'il apprenne à chanter de façon à ne pas écorcher comme il l'a fait, la romance du 1^{er} acte : *Plus blanche que la blanche hermine*.

M^{lle} Guillemain, chanteuse légère, a été reçue je ne sais pourquoi, ni je ne sais comment.

Nous avons des commissaires de police tellement inexpérimentés en choses de théâtre, qu'ils s'embrouillent au point de vous présenter alternativement la pancarte de *réfusé* et la pancarte d'*accepté*.

Après ça, ils ne savent probablement pas distinguer entre les applaudissements et les sifflets.

La vérité est que M^{lle} Guillemain a été plus sifflée qu'applaudie ; néanmoins, elle a été déclarée admise par la grâce du commissaire de police.

M^{lle} Guillemain sait chanter, nous l'avons dit, mais il lui manque deux petites choses : la voix et le souffle.

Ces dames du ballet n'ont vraiment pas de chance ; à chaque apparition, elles servent de cible aux sifflets, aux bravos ironiques et aux lazzi du parterre.

Pourquoi ? Ces pauvres filles sont toujours les mêmes, aussi maigres, aussi mauvaises, aussi mal exercées que par le passé.

On sait bien que depuis douze ans nous n'avons plus de ballet à Lyon.

Et puis, quelle idée le régisseur de la danse a-t-il de placer une ballerine excessivement longue et maigre, à côté d'une ballerine très grosse et toute boulotte.

Un échelas auprès d'un tonneau ! Il y a là un contraste qui attire forcément des rires et des sifflets médiocrement charitables, quand on réfléchit que ces malheureuses gagnent, je crois, soixante francs par mois, avec charge de fournir les costumes.

Et il y a si peu de casuel, — pour les laides, du moins.

G. LAURENT.

P. S. — Dimanche, à l'Aleazar, concert populaire donné par l'orchestre *Luigini*, avec le concours précieux du baryton *Deroyod*, dont nous avons déjà admiré la grande voix et le remarquable talent de chanteur.

M. Devoyod est donc libre ; quel dommage que M. Danguin n'ait pas songé à l'engager. Comme il remplacerait avantageusement M. Péron.

Mais le prix, nous dira-t-on, le prix ! Sans doute, pourtant M. Devoyod coûterait moins cher que M. Gueymard, et nous avons grand peur que M. Gueymard, enfin, ne soyons pas prophète de malheur et attendons !

G. L.

PENSÉES PHILOSOPHIQUES

D'UN GARDE NATIONAL

(*Dernier jour de faction.*)

Destinées à l'amusement des députés en vacances.

Le front est en raison inverse du toupet. — Cette réflexion m'est venue en contemplant mon capitaine.

Malgré la guerre et mon ressentiment
Contre Bismark et sa séquelle,
J'épouserai plus aisément
— A supposer qu'elle fut belle, —
La fille d'un riche Allemand
Que d'un pauvre la querelle.

Il y a au conseil municipal un cordonnier. Ses discours sont fort appréciés de ses collègues comme venant d'un homme de poix.

On dit : paresseux comme un loir ; cette expression de loir est chère. Pourtant, on pourrait

tout aussi bien dire : Comme la Saône, puisque Saône est loir.

Ce matin, en venant au poste, j'ai lu une enseignance ainsi conçue : Barbaroux, marbrier. Quelle terrible alternative !

Les journaux assurent que le chef de l'Etat est de force à concilier tous les partis, pour abolir les factions. Abolir les factions ! je ne demande que ça.

Les photographes doivent être des gens bien courageux, puisqu'ils ne cessent de s'exposer au plus grand des astres.

Il est excellent, dans cette saison, de mettre des raisins sur la paille. Mais il ne faut pas profiter de l'occasion pour y mettre sa famille.

Les roulades mélancoliques des airs suisses sont des exercices très-propres à former le gosier de nos chanteuses. Aussi j'en vois parmi elles un certain

nombre qu'il faudrait mettre au rang des vaches.

Devant ma guérite passent beaucoup de biches, jamais on ne les voit avec dédain. Je ne comprends pas comment cette espèce peut se reproduire.

La surface latérale d'un vase s'appelle Henri V n'a pas tant de modération.

Décidément, la droite à la Chambre est comme les *Mouches* sur la Saône ; elle ne peut se passer d'hélice.

FANTASIO.

Pour tous les articles non signés

L'administrateur-gérant, A. ALBERT.

LYON. — Imp. COSTE-LABAUME, c. Lafayette.

36, Rue et place de Lyon, 38, à côté du passage de l'Argue, LYON.

AUX DEUX PASSAGES

PRIX FIXE

MARQUÉ EN
CHIFFRES CONNUS

MAGASINS DE NOUVEAUTÉS

AUJOURD'HUI DIMANCHE

EXPOSITION

d'Assortiments considérables arrivés en vue des SAISONS D'AUTOMNE et d'HIVER, lesquels sont mis en vente à partir de

DEMAIN Lundi, à un
BON MARCHÉ EXTRAORDINAIRE

VIN DU DOCTEUR BERNARD

APPROUVÉ PAR LES ACADÉMIES DE MÉDECINE

Ordonné contre les maladies suivantes : Pâles couleurs, Sang faible, Epoque et Digestions difficiles, Débilité, Santé délicate, Dégoût, Inappétence, Épuisement, Amaigrissement, Pertes séminales et Flueurs blanches. — Recommandé surtout dans la Convalescence.

DÉPÔTS à LYON, pharmacies Lardet, Cartaz, Fayolle, Faivre ; — VILLEFRANCHE, Méhu ; — TARARE, Mandet ; — SAINT-ÉTIENNE, Chaix ; — ROANNE, Gerbay ; — GRENOBLE, Gayme et Bouvier ; — VIENNE, Marchand, et dans toutes les Pharmacies.

HUILE D'OLIVE

Pour éviter les mélanges malsains et frauduleux, le consommateur doit s'adresser au producteur. Prix courant de la maison E. LA MBERT et Cie de NER. Huile vierge pour table, 1^{re} qualité, 1^{er} prix, 125 fr., de 35 litres, 95 fr., de 20 litres, 60 francs. Huile fine pour cuisine, 1^{re} qualité, 95 francs, de 35 litres, 75 francs, de 20 litres, 50 francs. Franco de port et d'emballage en gare de l'acheteur, paiement 30 jours.

Eau Minérale gazeuse naturelle DE CONDILLAC (REINE DES EAUX DE TABLE)

L'Eau de Condillac, apéritive, digestive et tonique est l'ami de l'estomac ; elle est souveraine dans les affections de cet organe, et devrait être la boisson habituelle des personnes faibles ou fatiguées.

Passage de l'Hôtel-Dieu, 52, 53, 54, 56, 58, Lyon

ANCIENNE MAISON PASCALIS SUCCESSEUR EUG. INGOLD

SEULE MAISON DÉPOSITAIRE DES

VÉRITABLES MACHINES A COUDRE

ELIAS HOWE

D'AMÉRIQUE

EXIGER CE MÉDAILLON

INCRUSTÉ SUR

CHAQUE MACHINE



Un Curé est inventeur d'un Remède facile et insensible, qui guérit pour toujours tous les cors aux pieds. — Envoyer 3 francs en timbres-poste, on le recevra franco avec instruction. M. Martin, 2, place de la Charité, à Lyon. — (On demande un dépositaire dans chaque ville.)

Pour en prouver l'efficacité ON DONNE GRATIS 10 Pastilles

BONBON spécial contre la TOUX

Ecrire à M. Colomer r. Montmartre, 103, Paris Boîtes : 1 f. et 1 f. 50 30 cent. plus p^r le port.

INSECTICIDE VICAT

Les cafards, les punaises sont détruits en projetant avec l'insufflateur sur les groupes d'insectes cachés le jour, la poudre INSECTICIDE VICAT. Elle tue aussi les puces, poux, artes, fourmis, en saupoudrant avec le flacon dont on a percé de petits trous la capsule, les lits, les étoffes, les chiens, les chats, volailles, fourrures. L'Insecticide Vicat, le premier et le seul garanti par la signature de l'inventeur, se vend en flacons à Paris 125, rue St-Denis, à Lyon, rue Bugeaud 18, et chez tous les épiciers.

Plus de Hernies

Maison spéciale brevetée et diplômée en France et à l'étranger. Bandages de tous systèmes. Appareils orthopédiques, membres artificiels, fournitures de toutes sortes. — Prix modérés. J. BIONDETTI, rue de Lyon, 74.

LA GRANDE MAISON DE

CHAPELLERIE

de RIVIER Sœurs

Rue Centrale, 43, et rue de l'Hôtel-de-Ville, 80
Choix considérable et assortiments des plus variés de Chapeaux pour hommes et enfants. — Casquettes de faufare, de chasse, d'orphéons. — Képis pour pension-nats, Pompiers. — Bonnets grecs. — Casquettes de livrée, d'été et de voyage, en taffetas, velours soie et autres. Tous ces articles sont vendus aux prix de fabrication.

ÉLIXIR ANTI-RHUMATISMAL DE SARRAZIN-MICHEL, D'AIX.

Guérison sûre et prompte des Rhumatismes aigus et chroniques, Gouttes, Lumbago, Sciatique, Migraine, etc. 10 francs le flacon.

Dépôts à Lyon, M. FAIVRE, phén ; à St-Stienne, M. ARNAULT, phén

SIROP PECTORAL AMYGDALIN

Guérissant sans rien lui adjoindre les Rhumes, Catharries, Bronchites, Irritations et Crises d'estomac. Dépôts : Pharmacie Buno, place du Perron, 1. — Pharmacie centrale, Faivre, place des Terreaux.

SIROP BOISSONNET

Guérit sûrement et promptement rhumes, enrrouements, toux d'irritation, extinctions de voix, maux de gorge, bronchites, crachements de sang, catarrhes, gripes, coqueluches, toutes les irritations de la poitrine et du larynx, toutes les inflammations des intestins.

Expérimenté depuis plus de trente ans, ce Sirop occupe le premier rang parmi les pectoraux. — Dépôts : pharmacie Boissonnet, cours de Broisses, 16 ; Santena, place des Célestins ; Faivre, place des Terreaux ; Crolas, à Saint-Just ; Damon, aux Brotteaux ; Vial, rue de Bourbon, et dans toutes les bonnes pharmacies.

MALADIES

Dartres, Scrofules, Abcès, Taches à la Peau, Ulcères, Douleurs, Débilité générale, Maux de poitrine et d'estomac GUÉRIS complètement par le

ROB-SAVARES, DÉPURATO-TONIQUE

PERFECTIONNÉ Régénérateur du Sang et des Humeurs

Expéditions par correspondance s'adresser à M. TOUSSAINT, chimiste, pharmacien de première classe rue Pizay, 13, au premier étage, Lyon allée de traversée rue de l'Arbre-Sec 9

PLUS

DE
FEU!
5 francs



40 ANS

DE
SUCCÈS
5 francs

Liniment Boyer-Michel d'Aix.

Guérison sûre des Boiteries, Entorses, Foulures, Ecarts, Molettes, Courbes, Vésigons, etc. — Dépôt chez les principaux pharmaciens de chaque ville ; à Lyon, M. Faivre, à St-Etienne, M. Arnault.

LES MÉDECINS de la faculté de Paris prescrivent avec succès les Dragées SAVONULE-LEBEL au Baume de Copahu, pour la guérison des affections contagieuses les plus invétérées, supérieures à toute capsule ou injection, ces dernières offrant souvent de grands dangers. — PRIX : 3 et 4 fr. la boîte. — A Lyon, chez MM. Fayolle frères, Cherblanc et Cie, Arond et Cie et Faivre.

AUX DOCKS DE LA CORDONNERIE
52 RUE DE LYON 52
AVIS
AUX CHASSEURS
Grand choix de chaussures de chasse imperméables
choix immense de chaussures
HOMMES, DAMES & ENFANTS
A des prix défiant toute concurrence
PRIX FIXE
MARQUÉ EN CHIFFRES CONNUS.